

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

22 FÉVRIER 1961

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 15

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

CONSEIL DE MINISTRES

Décisions, avis et consultations

Avis conforme n° 1-61 donné par le Conseil au titre de l'article 95, premier alinéa, du traité, sur un projet de décision de la Haute Autorité relative à l'attribution d'une allocation spéciale temporaire tendant à aider les travailleurs des entreprises charbonnières de Belgique contraints à du chômage partiel collectif par manque de débouchés de l'entreprise 421/61

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Informations

Investissements de caractère social dans les républiques du Dahomey et de Haute-Volta 423/61

Signature de deux conventions de financement (8 février 1961) 424/61

Signature d'une convention de financement (13 février 1961) 424/61

Avis

Avis d'appel d'offres n° 82 lancé par la république du Cameroun pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement 425/61

Rectification de l'avis d'appel d'offres n° 55 426/61

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

CONSEIL DE MINISTRES

DÉCISIONS, AVIS ET CONSULTATIONS

AVIS CONFORME N° 1-61

donné par le Conseil au titre de l'article 95, premier alinéa, du traité, sur un projet de décision de la Haute Autorité relative à l'attribution d'une allocation spéciale temporaire tendant à aider les travailleurs des entreprises charbonnières de Belgique contraints à du chômage partiel collectif par manque de débouchés de l'entreprise

Par lettre en date du 25 janvier 1961, la Haute Autorité a sollicité du Conseil, au titre de l'article 95, premier alinéa, du traité, l'avis conforme sur un projet de décision relative à l'attribution d'une allocation spéciale temporaire tendant à aider les travailleurs des entreprises charbonnières de Belgique contraints à du chômage partiel collectif par manque de débouchés de l'entreprise.

Le Conseil a donné, le 31 janvier 1961, l'avis conforme demandé par la Haute Autorité.

Par le Conseil

Le président

E. COLOMBO

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

INFORMATIONS

**Investissements de caractère social dans les républiques du Dahomey
et de Haute-Volta**

En date du 31 janvier 1961, a été approuvée par la Commission la proposition de financement par le Fonds européen de développement de quatre projets de caractère social dont deux présentés par la république du Dahomey et deux par la république de Haute-Volta.

Il s'agit des projets suivants:

1^o) Dans la république du Dahomey:

Projet n° 11.21.606: Adduction d'eau de Ouidah (n° d'attente F/DA/12/59) pour un montant en engagement provisoire de 68 millions de francs C.F.A. (équivalent à environ 275.000 unités de compte)

Projet n° 11.21.607: Étude sur les trypanosomiasés animales (n° d'attente F/DA/16/59) pour un montant en engagement provisoire de 60 millions de francs C.F.A. (équivalent à environ 243.000 unités de compte)

2^o) Dans la république de Haute-Volta:

Projet n° 11.21.704: Développement de l'éducation rurale (n° d'attente F/HV/23/59) pour un montant en engagement provisoire de 500.000.000 de francs C.F.A. (équivalent à environ 2.026.000 unités de compte)

Projet n° 11.21.705: Adductions d'eau de Koudougou, Kaya et Ouahigouya (n° d'attente F/HV/31/59) pour un montant en engagement provisoire de 115.000.000 de francs C.F.A. (équivalent à environ 466.000 unités de compte)

Signature de deux conventions de financement

Le 8 février 1961, ont été signées les deux conventions de financement ci-dessous:

- 1) Convention de financement n° 59/F/CI/E/59 entre la Communauté économique européenne, la République française et la république de Côte-d'Ivoire relative au projet de caractère économique suivant:

*Projet n° 12.21.502: Port de pêche d'Abidjan (2^e tranche)
(n° d'attente F/CI/18/59)*

pour un engagement provisoire de 790.000 unités de compte, ainsi qu'il avait été communiqué au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 78 du 9 décembre 1960.

- 2) Convention de financement n° 66/F/TO/E/58 entre la Communauté économique européenne, la République française et la république du Togo, relative au projet de caractère économique suivant:

*Projet n° 12.22.103: Modernisation du chemin de fer: substitution du rail
(n° d'attente F/TO/1b/58)*

pour un engagement provisoire de 1.500.000 unités de compte, ainsi qu'il avait été communiqué au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 1 du 9 janvier 1961.

Signature d'une convention de financement

Le 13 février 1961 a été signée la convention de financement n° 69/N/NG/S/60 entre la Communauté économique européenne, le royaume des Pays-Bas et la Nouvelle-Guinée néerlandaise. Cette convention comprend le projet de caractère social suivant:

Projet n° 11.41.005: Centre de formation agricole et topographique à Manokwari (n° d'attente N/NG/06/60)

pour un engagement provisoire total de 680.000 unités de compte, ainsi qu'il avait été communiqué au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 81 du 21 décembre 1960.

AVIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 82

**lancé par la république du Cameroun pour un projet financé par
la Communauté économique européenne — Fonds européen de
développement**

Convention: 62/F/CA/E/59

Projet: 12.22.203

Objet:

Fourniture de 1.550 tonnes de cut-back nécessaire au bitumage de la route Pitoa-Figuil. Lieu de livraison: Garoua (Cameroun).

(Les travaux feront l'objet d'un appel d'offres à lancer ultérieurement.)

Estimation:

65.000.000 de francs C.F.A.

Délai d'exécution:

A proposer par le soumissionnaire.

Les soumissions

en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé ou être remises contre reçu à la direction des travaux publics (secrétariat des marchés), B.P. 1056 à Yaoundé (Cameroun), avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le samedi 25 mars 1961 à 11 heures, heure locale (10 heures G.M.T.) à Yaoundé, dans les bureaux de la direction des travaux publics.

Le dossier d'appel d'offres

rédigé en langue française, peut être obtenu par demande adressée à la direction des travaux publics, B.P. 1056 à Yaoundé (Cameroun), au prix de 2.000 francs C.F.A. Cette somme peut être payée par chèque ou mandat établis à l'ordre de la librairie «Au Messenger», à Yaoundé, adressés à la direction des travaux publics, B.P. 1056 à Yaoundé (Cameroun).

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. A la direction des travaux publics et des transports (secrétariat des marchés), B.P. 1056 à Yaoundé (Cameroun);
2. Au ministère du Plan, à Yaoundé (Cameroun);
3. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58 rue du Marais, Bruxelles;

4. Aux services d'information des Communautés européennes à:

Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Tous renseignements

complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction des travaux publics et des transports, B.P. 1056 à Yaoundé (Cameroun).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

RECTIFICATIF D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres n° 55

pour un appel d'offres lancé par la république du Tchad publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 74 (page 1433) du 23 novembre 1960 et dont les dates de dépôt des soumissions et d'ouverture des plis ont paru, en rectificatif, au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 78 (page 1488) du 9 décembre 1960

concernant la

fourniture de matériel de literie, d'ameublement et de vestiaire destiné à l'équipement d'un dortoir de 60 lits pour les élèves de l'école d'agriculture du Ba-Illi, sise au lieu dit dans la sous-préfecture de Bousso, à 270 km de Fort-Lamy (Tchad).

Estimation: 6.000.000 de francs C.F.A.

est modifié comme suit (modifications en italiques):

«Les soumissions

rédigées en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur de l'agriculture, président de la commission d'appel d'offres, B.P. n° 441, à Fort-Lamy (Tchad), ou y être déposées au plus tard à 13 heures, heure locale (12 heures G.M.T.) le 22 mars 1961. L'ouverture des plis aura lieu le 23 mars 1961 à 9 heures, heure locale (8 heures G.M.T.) dans les bureaux du directeur de l'agriculture à Fort-Lamy (Tchad).»

Les autres indications restent inchangées.

VIENT DE PARAÎTRE:

**PRIX, TAUX D'ÉQUIVALENCE DE POUVOIR D'ACHAT À LA
CONSOMMATION ET REVENUS RÉELS C.E.C.A. 1954—1958**

Vous trouverez dans cette publication:

Des informations sur le *niveau des prix* à la consommation dans les Six pays de la Communauté (21.000 prix relevés dans 2.800 magasins)

Les *parités économiques* permettant de convertir en une unité de compte commune les revenus exprimés dans les monnaies nationales

Les *méthodes mathématiques* de calcul des parités économiques

Une analyse des *revenus réels* des ouvriers depuis 1954

Une *importante documentation* statistique qui en fera

VOTRE INSTRUMENT DE TRAVAIL

L'ouvrage comprend 221 pages (format 21×27 cm) et est édité dans les quatre langues officielles de la Communauté. Prix de vente: 50,— frb. (NF. 5,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

**EXTRAIT DU CATALOGUE DES PUBLICATIONS
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Éditions de l'Assemblée parlementaire européenne

No de réf.			Prix	
			NF	frb
—	Cahiers mensuels de documentation européenne	Par numéro	1,50	15,—
	<i>Revue des principaux événements du mois dans le domaine de l'intégration européenne</i>	Abonnement annuel	14,80	150,—
—	L'Activité de l'Assemblée parlementaire européenne (paraissant après chaque session)	Par numéro	1,—	10,—
	<i>Les débats de l'Assemblée et l'activité des Commissions</i>	Abonnement annuel	5,90	60,—
—	L'Actualité européenne et la presse (8-10 numéros par an)	Par numéro	1,—	10,—
	<i>Les sessions de l'Assemblée et les problèmes européens actuels vus par la presse des six pays de la Communauté</i>	Abonnement annuel	5,90	60,—
—	Bibliographie méthodique trimestrielle	Par numéro	2,—	20,—
		Abonnement annuel	6,40	65,—
—	Bibliographies:			
	Le Marché commun (vol. 1, 1957; vol. 2, 1958; vol. 3, 1959)	Le volume	7,30	75,—
	Euratom (vol. 1, 1958; vol. 2, 1959; vol. 3, 1960)	Volume 1	3,40	35,—
		Volume 2	2,—	20,—
		Volume 3	2,—	20,—
	La Zone de libre-échange (vol. 1, 1958)	Le volume	6,40	65,—
—	Catalogue analytique du Fonds Plan Schuman - C.E.C.A., conservé à la bibliothèque de l'Assemblée (Vol. 1, 1955; vol. 2, 1957; vol. 3, 1959)	Volume 1	épuisé	
		Volume 2	6,90	70,—
		Volume 3	9,80	100,—
2414	Annuaire-Manuel de l'Assemblée parlementaire européenne 1959-1960 (Un volume de 528 pages) <i>Tout sur les Communautés européennes</i>	Le volume	25,—	250,—
2516	Vers l'élection directe de l'Assemblée parlementaire européenne (Un volume de 82 pages in 8°)	Le volume	6,—	60,—
—	Catalogue «Marché commun»	Volume 1	7,50	75,—

**Les commandes peuvent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement
indiqués en dernière page du Journal officiel.**

VIENT DE PARAÎTRE:

**RAPPORT SUR LA SITUATION SOCIALE DANS LES PAYS
D'OUTRE-MER ASSOCIÉS À LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**

Ce rapport traite particulièrement des conditions et perspectives démographiques, il fait une large part aux problèmes de la main-d'œuvre, de l'emploi, des salaires, des niveaux de vie, productivité, réglementation du travail et prévoyance sociale.

Enfin les différents aspects de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle, les problèmes de l'urbanisme et du logement sont traités dans la dernière partie de ce rapport qui est accompagné de 41 tableaux statistiques.

La brochure de 254 pages est disponible dans les quatre langues de la Communauté (français, allemand, italien et néerlandais). Elle est en vente au prix de NF 20,— (frb. 200,—).

Les commandes peuvent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués en dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.